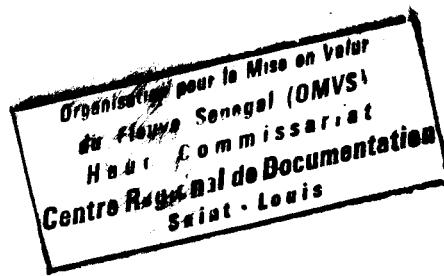


COMMISSION NATIONALE DE GESTION  
PREVISIONNELLE DES INONDATIONS  
(C.O.N.A.G.P.I.)

Janvier 2002

10326

SEMINAIRE LUTTE CONTRE LES  
INONDATIONS - 19 ET 20 DECEMBRE 2001



**PLAN D'ACTION  
DE LA  
REGION DE SAINT-LOUIS**

Dans la région de Saint-Louis, jadis région du Fleuve, comme dans le reste du Sénégal, le long cycle de sécheresse entre les années 70 et 80 avait influencé négativement le comportement des populations en matière d'occupation de l'espace aussi bien sur le plan agricole que celui de l'habitat.

Le retour d'une pluviométrie normale, dans les années 90, marquera le ~~début d'une difficulté périodique. Les populations et l'administration seront pris au~~ dépourvu par les crues du fleuve et la revitalisation naturelle des lacs et des marigots asséchés pendant la sécheresse et occupés sans aménagement adéquats. La présence d'infrastructures hydrauliques semblerait également, être un facteur aggravant.

Les régions les plus touchées sont Saint-Louis, Dakar, Kaolack et Thiés (Joal).

Depuis les années 1994, des efforts ont été consentis par les pouvoirs publics pour lutter contre les inondations. Ils concernent la **réalisation de digues de protection, des remblais de circonstance et le pompage à grande échelle**. Ces opérations ont nécessité beaucoup de crédits sans pour autant éradiquer le problème. Aussi, le gouvernement a-t-il pris la décision de mettre en œuvre un programme de prévention et de protection contre les inondations. Ce dit programme est élaboré depuis la base avec la participation de tous les acteurs, à l'occasion de C.R.D au niveau de chaque région. Les propositions de solutions émanant de ces C.R.D sont appelées **plans d'action**.

Aujourd'hui, j'ai l'honneur de vous présenter le plan d'action de Saint-Louis: Il est le condensé des mesures préconisées lors du C.R.D spécial présidé par Monsieur le Ministre de l'Urbanisme et de l'Aménagement du territoire le 31/07/2001 à Podor et les actions de la CONAGPI.

Le but de cette communication est :

- d'abord de vulgariser le plan,
- en suite évaluer les mesures ou les actions préconisées en analysant leur forces et faiblesses (en atelier) pour proposer <sup>enfin</sup> un programme d'investissement.

## II./ MESURES A PRENDRE

Le plan s'applique à toute la région de Saint-Louis de Dembankané à l'embouchure, 565 Km environ. Il est articulé en mesures d'urgence et en actions à court, moyen et long terme.

### 21./ Mesures d'urgence ( Rappel)

- ⇒ Sensibiliser la population sur l'extension hasardeuse sur le lit du fleuve, ou dans les bas fonds des marigots et lacs asséchés.
- ⇒ L'entretien des canaux de drainage existants avant chaque hivernage
- ⇒ Le drainage des eaux de ruissellement
- ⇒ L'endiguement provisoire par sac à terre
- ⇒ Le pompage
- ⇒ Installation de dispositifs pour empêcher le fleuve de refouler dans les canaux d'évacuation (par des clapets antiretour) en cas de crue.
- ⇒ L'information régulière par l'O.M.V.S sur la situation de la crue du fleuve

## 22./ Actions à court terme

- ⇒ Le rehaussement et la réhabilitation de quais et de digues.
- ⇒ La restructuration et les travaux de terrassement dans les zones de recasement.
- ⇒ La réhabilitation d'aqueducs.
- ⇒ La réalisation d'autres digues (besoins nouveaux).
- ⇒ Soumettre l'habitat provisoire à une autorisation préalable pour éviter les implantations hasardeuses.
- ⇒ Encourager les populations à quitter les zones à risque par des mesures incitatives ( affectation de terrain, allocation d'indemnité ...)

## 23./ Actions à moyen et long terme

- ⇒ La protection des berges
- ⇒ La réalisation de barrage avec écluses
- ⇒ La réalisation de station de pompage
- ⇒ Le reprofilage de la digue de l'ILE A MORPHIL ( Projet SAED)
- ⇒ Le dragage du fleuve pour permettre un écoulement normal vers la mer
- ⇒ L'établissement d'un plan d'assainissement pour les villes fluviales

## III:/ DETAILS DU PLAN D'ACTION

Le détail des mesures et des actions préconisées est traité par localité dans les tableaux annexés ci-après.

# PLAN D'ACTION : REGION DE SAINT-LOUIS

LOCALITES	SOLUTIONS PRECONISEES			OBSERVATIONS
	D'URGENCE	A COURT TERME	A MOYEN TERME	
Ville de St-Louis				( 104.500 sacs à terre par PC
- LES QUAIS		Rehaussement des quais		
-GUET NDAR A HYDRAUBASE			Protection des berges	Distances,? Hauteur ?
- NDAR TOUTE A GOXUBAAC	Endiguement provisoire		Protection des berges	
- LEONA	Evacuation eaux pluviale ( pompage)			quai en BA Terminé. Station Léona -
-DIAMAGUENE	-.-. -. -.			Diamaguene et Diaminar terminé
DIAMINAR	-.-. -. -.			systeme de collecte eaux de ruissellement terminé
- EAUX CLAIRES	-.-. -. -.			
- CORNICHE ET GIRAUD	Lutte contre eaux pluviales ( endiguement en barrage de sac à terre)			
- GARE ROUTIERE	Pompage			
- QUARTIER PIKINE	Pompage - canalisation pour évacuation eaux fluviales	-Restructuration remblais zone de recasement -Réalisation d'un bassin de rétention	Barrage avec écluse vers SOR DIAGNE + digue de protection coté fleuve.	
- QUARTIER KHOR KABANE	Endiguement provisoire par des bouchon en sac à terre	Réhabilitation aqueduc de KHOR KABANE sur toute sa longueur		Avait cédé sur 30 mètres
-KHOR EGLISE	-.-. -. -.		Réaliser une digue de ceinture	Lutter contre les reflux de la digue de DAROU

DEPARTEMENT					
1 PODOR	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Sensibilisation sur les extension hasardeuses sur le lit du fleuve</li> <li>-Réfection de digues existantes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Soumettre l'habitat provisoire à une autorisation préalable pour éviter les implantation hasardeuses.</li> <li>- Mesures incitatives ( affectation de terrain et allocation d'indemnités pour quitter les zones à risque)</li> </ul>			
- ILE A MORPHIL			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Reprofilage digue</li> <li>- Projet SAED à suivre par secrétariat exécutif.</li> </ul>		
- PODOR COMMUNE	Entretien canal et désensablement pour le bon fonctionnement de la station de pompage ( résoudre problème carburant)				
- ARRONDISSEMENT DE SALDE		Digue de protection pour 14 villages			Caractéristiques à préciser
- ARRONDISSEMENT CAS-CAS		" " 17 villages			
- ARRONDISSEMENT GAMADJI SARE		" " 29 villages			

- Vindou Bosséabé + Orkadière et Aouré ( Arrondissement Orkadière)		"-"			
- Barga (Arrondissement Agnam Ciwol)					
- Sinthiane (Arrondissement de Sinthiou Bamambé)					
- Daïba (Arrondissement de Bokidiawé sarakholé) jusqu'à - Ndouloumadji Dembé (Arrondissement de Ogo)		Construction digues de protection pour ceinturer onze (11) villages			
- Zone de Dandé Mayo		Système de drainage			
<b>DEPARTEMENT DE DAGANA</b>					
<u>Commune de Richard -Toll</u>			Assainissement		- Digue du quartier de Ndiaw est consolidée - Diam Ndiangué est réhabilité
<u>LAC DE GUIER</u>		Endiguement des parties basses des rives du lac	Créer une zone tampon de 200m entre le lac et les installations des populations		- Pour éviter le débordement sur les villages riverains.

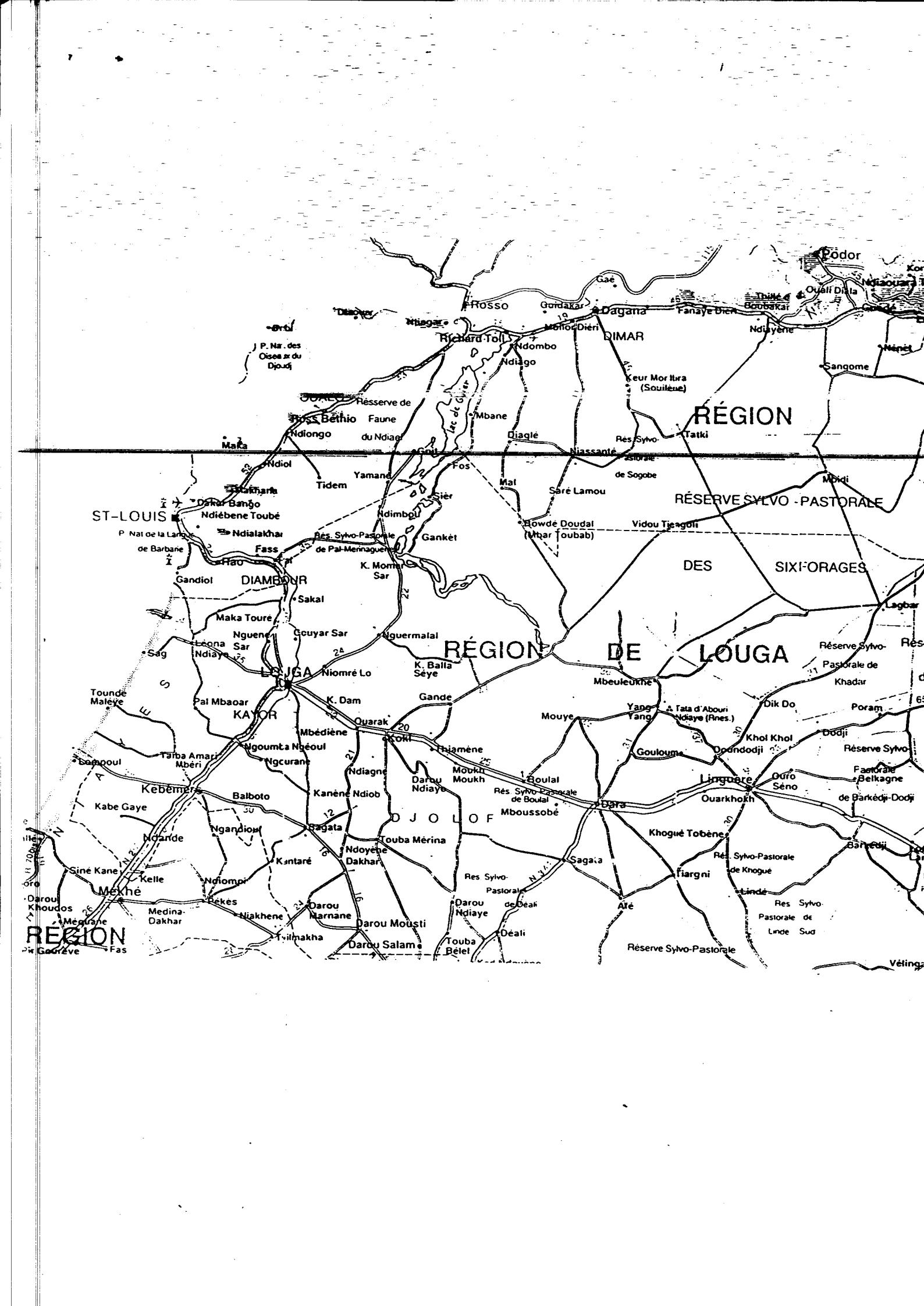
## **CONCLUSION :**

Les efforts déjà consentis ont certes contribué à atténuer les problèmes dans les zones inondées de la région de Saint-Louis. Cependant pour apporter une solution durable, il faudrait nécessairement mettre en place :

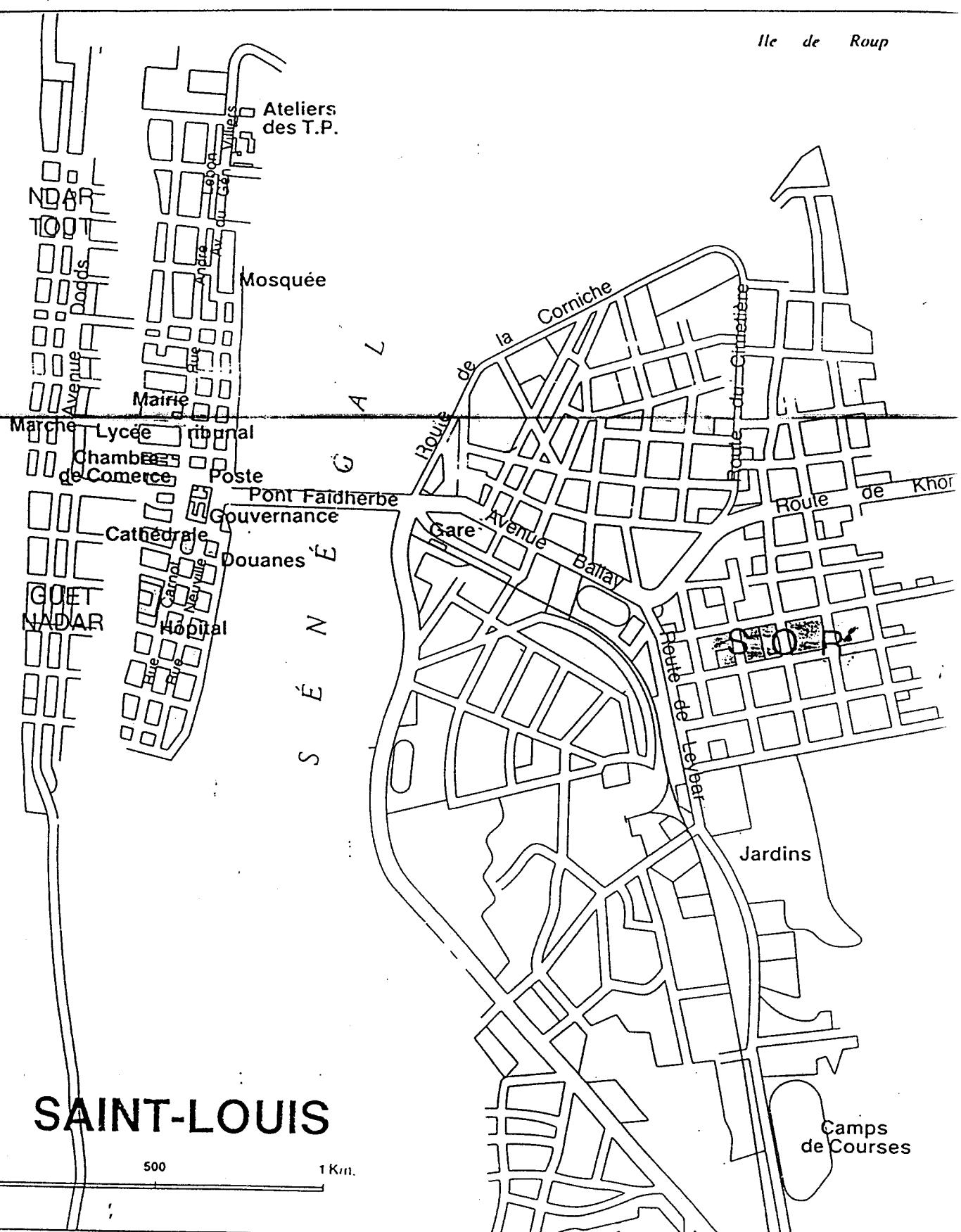
- ⇒ Un plan d'occupation rationnelle de l'espace
- ⇒ Des ouvrages de protection contre les eaux fluviales en cas de crue
- ⇒ Un plan directeur d'assainissement des villes concernées par les inondations
- ⇒ Une protection des rives du fleuve exposées aux inondations
- ⇒ Une gestion optimale des ouvrages hydrauliques

Les résultats escomptés justifieraient j'en suis sûr, les efforts encore à consentir et participeraient au développement du pays

**lieutenant-colonel Mamadou SARR,  
Direction du Génie et de l'Infrastructure  
des Armées**



Île de Roup



## DEMARCHE PROPOSEE

Travaux d'atelier : Infrastructures et étude de points bas dans la région de St-Louis

### DE QUOI S'AGIT - IL ?

#### 1°) Il s'agit :

d'identifier  
de recenser  
et de répertorier

par localité :

- Les points bas ( côtés)
- Les infrastructures

: Existant

- A réhabiliter
- A réaliser

#### 2°) Il s'agit :

de quantifier  
d'estimer  
et de hiérarchiser

Les aménagements ou les réalisations retenus.

#### 3°) En déduire si possible : un programme ( Biennal , triennal etc...) chiffré

REMARQUE : Dans les rubriques où les données disponibles ne permettent pas de quantifier et d'estimer, il faudra proposer des études complémentaires par les responsables régionaux ( techniciens), dans un délai à fixer ...

## **REGION DE SAINT-LOUIS**

